

Fonds de coopération de l'IEFC 2022

Faciliter la coopération sur les Forêts Plantées

Introduction

La gestion future des forêts plantées doit relever un certain nombre de défis. Le premier défi est certainement la nécessité d'adapter la conception et la gestion des forêts plantées aux changements climatiques actuels, en tenant compte de l'augmentation continue des risques abiotiques (sécheresses, vagues de chaleur, incendies de forêt, tempêtes) et biotiques (épidémies d'insectes, maladies émergentes, invasions biologiques). Mais d'autres défis tout aussi importants consistent à faire face à la forte fragmentation de la propriété forestière privée (16 millions de propriétaires forestiers en Europe), à la demande incertaine dans le contexte de la crise économique actuelle aggravée par la pandémie de COVID19, à la création de produits innovants, ainsi qu'à l'optimisation de la chaîne de valeur ajoutée, et au rôle de plus en plus important que le secteur forestier est appelé à jouer dans la bioéconomie.

En effet, l'IEFC est confronté à plusieurs défis pour opérer dans un environnement où de plus en plus de pression est exercée sur les forêts plantées sur de multiples fronts tels que : alimenter la bioéconomie, atténuer le changement climatique, s'adapter au changement climatique, résister aux ravageurs et maladies émergentes, soutenir les organisations de prévention des incendies et fournir des services de régulation tels que le carbone, l'eau tout en conservant et en préservant le sol et la biodiversité.

Appel à candidature

Ce fonds est dédié aux membres de l'IEFC pour faciliter la coopération au sein du réseau sur tout sujet en ligne avec la nouvelle stratégie de l'IEFC. Il distribuera un montant total de 20000€ à 4 ou 5 projets.

ACTIVITIES SUPPORTED BY THE GRANT

Le financement soutiendra toutes sortes d'activités facilitant la coopération entre les membres de l'IEFC, notamment :

PROMOTION

Promouvoir ou coordonner les activités suggérées par les propriétaires/praticiens forestiers afin de trouver des solutions pratiques, réalistes et scientifiques pour assurer la gestion durable et la multifonctionnalité des forêts plantées. Rechercher des financements, développer la collaboration en matière de recherche et maintenir des infrastructures et des ressources communes en matière de R&D.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Organiser un événement, un échange entre partenaires, une courte mission.

COMMUNICATION

Préparer un support de communication (dépliant, papier, vidéo, ...)

Les sujets peuvent couvrir n'importe lequel des domaines d'intervention de la stratégie de l'IEFC :

- Identifier, utiliser et conserver les meilleures ressources génétiques forestières et le matériel de plantation à mettre à la disposition des propriétaires et des gestionnaires de forêts afin qu'ils puissent adapter leurs forêts plantées aux demandes du marché et aux défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique.
- Améliorer la résilience des forêts plantées face au changement climatique, et en particulier aux multiples risques qui interagissent, afin de préserver leur valeur commerciale et de minimiser les risques pour les investisseurs.
- Promouvoir la gestion durable des forêts plantées, en maintenant les services écosystémiques associés et en ciblant les opportunités offertes par la bioéconomie, afin de préserver leur rentabilité à long terme et de contribuer au développement régional et aux objectifs de développement durable des Nations unies.
- Analyser et déterminer les compromis sur les services écosystémiques des forêts plantées afin d'apporter des faits et des chiffres dans les forums publics.

Critères d'éligibilité

TYPE DE DEMANDEURS

La participation est possible pour tout membre à part entière de l'IEFC. Les membres associés sont exclus du processus de subvention. Les organisations non membres peuvent participer au projet mais ne seront pas subventionnées. Un minimum de 2 membres de l'IEFC de 2 pays est requis.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

L'appel à candidature utilisera un formulaire de candidature disponible et accessible sur la plateforme Nextcloud, où la proposition et tout éléments supplémentaire pourront être soumises.

Délai

La date limite de soumission à l'appel ouvert est le **15 octobre 2022**.

Seules les candidatures soumises avant la date limite seront acceptées. Après la clôture, aucun ajout ou changement aux candidatures reçues ne sera pris en compte.

Le fait que la proposition, ne nous parvienne pas dans les délais, pour quelque raison que ce soit, y compris les retards de communication, entraîne automatiquement le rejet de la soumission.